

ENCADREMENT SCIENTIFIQUE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

L'action du CELAT en faveur du développement de la recherche opère à de multiples niveaux. D'abord, le CELAT recrute des membres parmi les chercheurs les plus performants ou les plus prometteurs. Ensuite, il assure la cohésion organisationnelle du groupe et l'efficacité administrative de ses activités, tout en lui offrant le meilleur environnement possible, autant à l'interne (services et équipement) qu'à l'externe (partenariats, réseaux, contacts et coopération internationale). Néanmoins, tout cela n'aurait pas de valeur optimale si le CELAT ne cherchait pas à susciter et à renforcer l'exercice d'une authentique et fructueuse collégialité. Plus qu'un simple dénominateur commun, notre thématique est l'aiguillon intellectuel d'un effort soutenu de recherche en commun. C'est pourquoi le CELAT opte pour une direction scientifique qui non seulement endosse et soutient des projets mais qui plus encore stimule la recherche par une « fertilisation croisée ».

Direction scientifique

Au plan épistémologique, cette stimulation consiste à inviter régulièrement les chercheurs à confronter des points de vue. Cette confrontation va au-delà de l'interdisciplinarité, du débat théorique et méthodologique et du comparatisme dont il a déjà été question. Ces dimensions sont évidemment essentielles et le CELAT ne néglige d'ailleurs pas de les mettre en œuvre le plus systématiquement possible. Cependant le CELAT a aussi choisi d'activer trois autres *polarités* qui, d'après nous, constituent des enjeux majeurs du développement des sciences humaines et sociales aujourd'hui. La première de ces polarités consiste à nourrir un constant dialogue entre l'érudition empirique et le raffinement théorique. Le CELAT approuve cette tendance récente des sciences humaines et sociales à se doter d'un système théorique plus poussé. Il prétend même y apporter une contribution valable. Fidèle à ses origines, le CELAT sait toutefois que cette démarche ne doit pas ignorer la nécessité et le défi que représentent la constitution et la connaissance de corpus empiriques. C'est à cette condition que l'érudition et la théorie, essentielles l'une à l'autre, pourront utilement progresser. La seconde polarité réunit la recherche scientifique et la création artistique. L'art (architecture, littérature, peinture, théâtre, etc.) étant un important objet d'étude du CELAT, il apparaît en effet profitable que ses chercheurs soient en dialogue avec le milieu de la création, voire qu'ils explorent eux-mêmes cette dimension. Aussi, le CELAT doit à l'occasion sortir du cercle des spécialistes en sciences humaines et sociales et plonger, avec les créateurs eux-mêmes, dans une véritable recherche en commun. La troisième polarité, qui unit la recherche scientifique et l'action institutionnelle ou communautaire, poursuit le même but puisqu'il s'agit d'être à l'écoute d'une demande sociale non pas seulement pour assurer un utile transfert de connaissances, mais plus encore pour approfondir à travers elle nos problématiques et nos méthodologies de recherche.

Activités d'intégration

Pour réaliser une telle stimulation intellectuelle, le CELAT organise sur une base régulière des activités destinées spécifiquement à activer ces multiples polarités. Ces activités prolongent et approfondissent le travail de recherche des équipes du CELAT en les réunissant autour des problématiques transversales. Elles sont aussi l'occasion d'accueillir des chercheurs de l'extérieur. Ces rencontres, qui seront perpétuées et améliorées dans l'avenir, adoptent trois formes.

- 1) D'abord, le CELAT coordonne à tous les ans au moins deux séminaires interdisciplinaires de 2^e et 3^e cycles qui abordent, à travers un enseignement en collégialité, un ou plusieurs de nos thèmes de recherche.
- 2) Dans le même esprit, le CELAT organise chaque année des colloques internationaux, ici au Québec ou parfois à l'étranger où les membres échangent avec d'autres chercheurs et des créateurs sur des questions directement reliées à la thématique du Centre.
- 3) Enfin, le CELAT tient des journées d'études consacrées à sa programmation scientifique. Bien qu'ouvertes à certains invités, ces rencontres étaient avant tout réservées aux membres afin qu'ils réfléchissent ensemble aux nouvelles orientations que pourraient emprunter leurs recherches. Il en résulte des

échanges très stimulants confirmant que la formule offrait d'excellentes conditions pour un exercice collégial fécond de l'interdisciplinarité.

Soutien à la recherche

Parallèlement aux activités communes visant à susciter et à renforcer l'exercice de la collégialité, le CELAT apporte un soutien direct très important aux chercheurs et aux équipes pour préparer et réaliser leurs projets de recherche, de même que pour en diffuser les résultats. Ce soutien se traduit en services, en ressources matérielles et en aide financière. Les services sont assurés par notre personnel qui :

- accompagne les chercheurs dans la préparation des nombreuses demandes de subvention qu'ils ont à rédiger ;
- participe activement à la mise en œuvre et à la tenue des rencontres scientifiques de tous genres que les équipes organisent ;
- contribue à la production de documents divers (révision et réalisation de tapuscrits, figures, affiches) ou leur mise en ligne sur Internet.

Les ressources matérielles que le CELAT met à la disposition des chercheurs sont de deux types. D'une part, des locaux sont affectés au fonctionnement des équipes, en plus de ceux accueillant des étudiants et des stagiaires postdoctoraux. D'autre part, ils ont accès à des équipements d'usage courant (télécopieur, photocopieur, numériseur, postes de travail, etc.).

L'aide financière qu'offre le CELAT aux chercheurs est conçue comme un complément et non pas comme une source principale de financement pour les projets. Cette aide d'appoint leur permet :

- de couvrir certains frais associés à l'organisation d'une rencontre scientifique;
- d'inviter des chercheurs de l'extérieur;
- d'être dégagé d'un enseignement afin de terminer un ouvrage.

Ces diverses mesures ayant démontré leur efficacité, elles seront reconduites d'année en année après des évaluations et des ajustements périodiques.

Réseau national et international

L'excellente réputation et le dynamisme des membres du CELAT leur ont permis de multiplier les contacts au sein de la communauté scientifique. Une preuve en est donnée par le fait que les projets de recherche actuellement en cours au CELAT bénéficient chaque année de la collaboration de plusieurs dizaines de chercheurs non membres du Centre provenant du Québec, de l'Amérique du Nord, d'Europe ou d'ailleurs. À cela s'ajoutent les relations qui se tissent dans le cadre de sociétés savantes, de colloques, de publications, etc. Par exemple, les chercheurs du CELAT, en 2003-2004, étaient membres de plus de 25 associations scientifiques internationales et ont participé à quelque 70 rencontres scientifiques en dehors du Canada. Cette présence très active sur la scène internationale a permis au CELAT de se constituer un solide réseau qui ne cesse de se densifier puisque les liens déjà établis sont autant de relais vers d'autres horizons. Ce rayonnement intense consacre le CELAT comme un pôle international de recherche comme l'atteste d'ailleurs le grand nombre de chercheurs de l'extérieur (plus d'une centaine bon an mal an) qu'il accueille pour des séjours plus ou moins longs. En plus d'encourager ses membres à participer activement à la vie de la communauté scientifique, le CELAT, ces dernières années, a consolidé son réseau de cinq manières :

1) Le CELAT, avec des partenaires prestigieux, a concouru (et en demeure le pivot au Canada) à la fondation et au développement de deux institutions internationales permanentes : l'École doctorale régionale en sciences sociales d'Europe centrale (EDR) en 1994 et le Centre interuniversitaire Moscou-Québec (CMQ) en 1997. L'EDR recrute, en les triant sur le volet, des étudiants d'Europe centrale qui, après une année à Bucarest, se répartissent dans l'une des six universités partenaires pour compléter leurs

études de doctorat. L'Université Laval a ainsi reçu jusqu'ici 40 étudiants, dont 22 dirigés par des chercheurs du CELAT. Le CMQ, logé à l'Université des sciences humaines de Russie (RGGU), favorise également la mobilité étudiante mais le CELAT y contribue davantage au plan des échanges scientifiques en prenant part au colloque annuel et en organisant des visites de chercheurs (24 depuis 1997).

2) Sans négliger ses échanges avec un grand nombre de partenaires universitaires, le CELAT a établi des relations privilégiées avec des institutions étrangères afin d'entretenir des échanges productifs à long terme sur une base régulière. Il s'agit, au premier chef, de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris (Centre d'études africaines, Centre d'anthropologie des mondes contemporains), de la Newberry Library de Chicago (*Center for Renaissance Studies*), de l'Université de Bretagne occidentale (Institut de géoarchitecture, Centre de recherche bretonne et celtique), de l'Université de Paris IV (Centre Roland-Mousnier, Centre Géographie et cultures), de l'Université de Paris I (Centre de recherche sur l'Industrie et l'aménagement), de l'Université de Paris VII (Centre d'études en psychopathologie et psychanalyse, Groupe Littérature personnelle et psychanalyse), de l'Université de Limoges (Centre de recherches sémiotiques) et de l'Université de Montpellier (Groupe de recherche en linguistique praxématique). Ces relations privilégiées ont conduit à l'échange d'étudiants et de chercheurs, à l'organisation de plusieurs rencontres scientifiques et de colloques d'étudiants-chercheurs.

3) Le CELAT s'est engagé, avec le soutien du CRSH (GTRC), dans un grand programme international de recherche sur l'identité et l'altérité (*Le soi et l'autre*). Conçu et piloté par P. Ouellet, titulaire de la chaire de recherche du Canada en poésie et esthétique, et une équipe du CELAT, ce programme met à contribution 14 chercheurs, dont 11 du CELAT, et 5 collaborateurs, représentant 12 universités, dont 7 sont de l'extérieur du Québec. Le Centre collabore également avec B. Jewsiewicki qui, à partir de sa chaire de recherche du Canada et de ses autres projets de recherche, développe un programme international de recherche sur la mémoire et l'histoire en mettant à contribution un important réseau international (Québec, Belgique, République démocratique du Congo, Burundi, Afrique du Sud, Pologne et Roumanie). En plus de donner lieu à des rencontres scientifiques traditionnelles, ce programme exploite aussi les technologies actuelles de la communication (cf. *supra* le séminaire offert simultanément dans 6 universités de 6 pays), de même qu'il est associé à des événements muséaux destinés au grand public. Ces initiatives illustrent éloquemment le leadership que le CELAT assume dans le champ des sciences humaines et sociales.

4) Le CELAT s'est associé à des sociétés savantes renommées pour assurer l'organisation et à la tenue au Québec de leur congrès annuel : *Society for Historical Archaeology* en 2000, *Association internationale de sémiotique visuelle* en 2001, *American Society for Ethnohistory* en 2002.

Le renforcement du réseau national et international du CELAT est une des priorités pour les années à venir. Les actions menées en ce sens s'inspireront de la stratégie en cinq points qui vient d'être énoncée. Bien qu'aucune opportunité ne sera négligée, le CELAT cherchera tout particulièrement à consolider son réseau nord-américain. À ce titre, l'un des premiers gestes sera, dès 2003, d'accepter l'invitation de rejoindre le prestigieux consortium du *Center for Renaissance Studies* de Chicago qui réunit 30 universités nord-américaines spécialisées dans les études sur la Renaissance et l'Ancien Régime en Europe et en Amérique. En se joignant officiellement à ce réseau, le CELAT se dotera de moyens supplémentaires pour approfondir ses recherches sur les transferts culturels en contexte colonial (thème 1 de l'axe I) et plus particulièrement sur les premiers contacts entre les Européens et les Amérindiens. Une attention particulière sera également apportée aux relations déjà nombreuses que certains membres du CELAT (Jewsiewicki et Fall) ont établies avec l'Afrique. Partant de cet acquis, le CELAT entend contribuer au développement des études culturelles sur ce continent. Des discussions sont en cours pour préciser cette nouvelle collaboration qui devrait s'appuyer l'Association universitaire de la Francophonie (AUF).